



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99757

VALABLE JUSQU'AU

18/05/2027

ÉDITÉ LE

18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2010

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 18/04/2016
7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES 528405178

Siret : 528 405 178 00039

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7176850

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO 21093671713

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO 21093671713

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : A3 CONCEPTION

24 RUE DU DOCTEUR LANSAC
65000 TARBES

Téléphone : 05 62 90 12 81

Portable : 06 70 12 26 42

Site Internet : <http://www.a3conception.com>

E-mail : a3conception@gmail.com

Responsabilité légale :

AUDIGANE NICOLAS CO-GÉRANT / AUDIGANE LOÏC CO-GÉRANT / ERB JÉRÉMY CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/05/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/03/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	06/05/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	22/07/2021
o Fenêtres de toit	01/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	11/01/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/02/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.